

## Recherche universitaire

Ce programme a été expérimenté et validé au cours d'une recherche menée par l'ALFI du Groupe Arcade et le Laboratoire Éducatifs et Pratiques de Santé (LEPS EA3412) de l'Université Paris 13.

Cette recherche collaborative orientée par la conception a associé des locataires, des chercheurs, des professionnels de santé, des professionnels des ESH et des entreprises du bâtiment. Des comités de recherche se sont réunis mensuellement durant quatre années (2014-2018) pour concevoir le programme, l'expérimenter et participer à son évaluation dans l'objectif qu'il soit transférable à d'autres ESH. Quatre ESH du Groupe Arcade ont participé : Antin Résidences et Coopérer pour Habiter (Île de France), Aiguillon Construction (Bretagne) et Norevie (en partenariat avec Floralys ; Hauts de France). Trente locataires de plus de 65 ans, concernés par la chute, ont intégré l'intervention éducative et déployé leur projet au sein de leur logement en réalisant des agencements (locatifs), et en bénéficiant d'aménagements effectués par l'ESH.

## Merci !

Ce programme n'aurait pu voir le jour sans la participation des locataires à cette étude et le travail collaboratif entre les membres du comité de recherche dont la contribution commune a été une source d'apprentissage, de motivation et de production intense.

# UN NOUVEAU PROGRAMME D'ÉDUCATION à l'adaptation du logement

en Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH)

Ce programme trouve sa raison d'être dans le contexte actuel...

- La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement encourage les bailleurs sociaux à aménager les logements pour répondre aux besoins des personnes en perte d'autonomie<sup>1</sup> ;
- La chute concerne 30% des personnes de plus de 65 ans et constitue un enjeu de santé publique<sup>2</sup>.

... mais aussi dans l'existence d'un lien singulier entre la personne âgée et son logement, caractérisé par « l'identité-logement<sup>3</sup> », se manifestant par :

- Des liens affectifs avec son logement, des habitudes, des précautions pour se sécuriser de la chute,
- Une perception des situations posant problème dans son logement (y compris pour le risque de chute),
- Des stratégies d'apprentissage et de changement pour s'adapter,
- Des stratégies de défense pour se protéger dans son environnement.

1- Convention 2017-2019 entre l'État et l'Union sociale pour l'Habitat au titre de l'adaptation des logements et du cadre de vie du parc social à la perte d'autonomie des résidents liée au vieillissement ou au handicap.

2- Gillespie, L. D., et al. (2012).

3 - Trevidy F, d'Ivernois JF, Mourad JJ, Brugidou G, Gagnayre R. (2015)

## Vos interlocuteurs

Rémi Gagnayre

Directeur du Laboratoire Éducatifs et Pratiques de Santé EA3412  
Université Paris 13  
remi.gagnayre@univ-paris13.fr

Frédérique Trévidy

Directrice du Pôle Ingénierie Sociale de l'ALFI, Groupe Arcade  
Chercheuse associée au LEPS, Université Paris 13  
frederique.trevidy@groupe-arcade.com  
Tél : 06 81 49 99 72

## Une recherche soutenue financièrement par :

- Le Fonds pour l'Innovation Sociale de la Fédération des ESH
- Le Fonds de Soutien à l'Innovation de la CGLLS
- Le Fonds Initiatives Locales du Groupe Arcade

Cette recherche a également bénéficié de l'aide des partenaires financeurs de l'IRESP dans le cadre de l'appel à projets Général 2016-Volet Prévention.



Pour **AMÉLIORER** la qualité de vie au domicile

« J'adapte et je reste chez moi »

Pour **PRÉVENIR** la chute des locataires

UN NOUVEAU PROGRAMME d'éducation

## UN NOUVEAU PROGRAMME D'ÉDUCATION

# « J'adapte et je reste chez moi »

### Quel objectif ?

Le programme permet aux locataires âgés d'acquérir des connaissances et des compétences pour adapter leur logement selon leurs besoins et dans le respect de leur identité-logement, en relation avec leur bailleur social.

### Quel public ?

Le programme a été conçu pour s'adresser aux personnes de plus de 65 ans ayant déjà chuté. Néanmoins, le public peut être élargi par l'ESH à des locataires ayant besoin d'adapter leur logement.

### Quelle démarche ?

Elle est centrée sur le locataire. La démarche et les outils pédagogiques doivent permettre aux professionnels d'être à l'écoute des besoins du locataire, de lui apporter des informations (ex : aménagements réalisables, prise en charge du bailleur), des conseils et un accompagnement, propices à l'émergence de ses propres choix.

## Un programme à domicile

Le programme se déroule au domicile et s'adresse à des personnes âgées volontaires pour participer à cette démarche. Le programme intègre la réalisation des travaux chez le locataire.

### 3 séances chez le locataire

**Séance 1 :** Expliquer ses habitudes, ses ressources et les situations posant problème.

**Séance 2 :** Construire son projet d'adaptation du logement.

**Séance 3 :** Finaliser ses choix, gérer la période de chantier.

## Les 3 outils pédagogiques

Au fur et à mesure des séances, les locataires élaborent un projet avec des intervenants grâce à plusieurs outils pédagogiques :

### 1 La carte du logement

pour dessiner en identifiant les endroits et trajets risqués, les habitudes et les espaces à aménager.



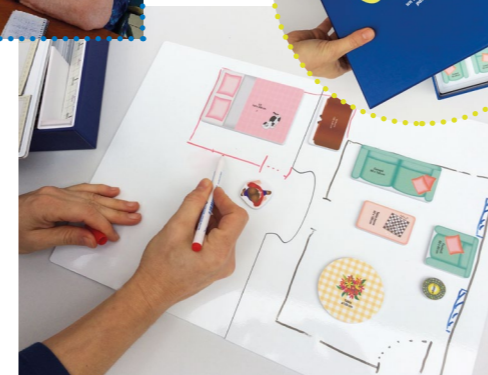
### 2 Le tableau du projet

pour écrire et se remémorer son projet au cours des séances.



### 3 La boîte CASA

avec le mobilier en miniature et des supports veleda pour manipuler les aménagements, visualiser les changements dans une pièce à échelle réduite.



## L'accompagnement des locataires

Les intervenants professionnels animant les séances sont des **ergothérapeutes**, des **professionnels de l'ESH** et des **professionnels du bâtiment**. L'équipe intègre aussi un **coordinateur de travaux**. La constitution d'un comité de suivi est recommandée, intégrant un coordinateur de programme, quelques locataires et professionnels impliqués dans le programme.

### La formation des professionnels

Les professionnels suivront préalablement une formation d'une journée avec comme objectif de connaître le programme, leur rôle dans l'intervention éducative et de s'entraîner à utiliser les outils pédagogiques.

## Les résultats de la recherche

### Pour les locataires

Les résultats montrent une participation active des locataires à l'élaboration de leur projet et une satisfaction vis-à-vis de l'adaptation du logement réalisée suite aux travaux, rendant le logement plus beau, plus sécurisé vis-à-vis de la chute, plus confortable et plus agréable à vivre. Le programme leur a permis d'être acteur du changement de leur environnement. Le nombre de locataires ayant chuté a considérablement diminué après le programme même si ce résultat reste relatif à la durée de l'évaluation.

### Pour les professionnels

Les professionnels y trouvent un moyen de modifier leurs pratiques davantage centrées sur le locataire que sur le logement, une valorisation de leur mission sociale. Ils pensent que les échanges entre locataires, ergothérapeutes et professionnels de l'habitat vont dans le sens d'une évolution des mentalités concernant l'adaptation du logement.

« Cela a été bien fait. Je ne me suis pas senti ni envahi, ni détruit, ni transporté dans un autre logement, je reste chez moi et j'ai retrouvé mes habitudes. Oui, c'était possible parce qu'on m'a beaucoup laissé m'exprimer. »



### Le coût « évité »

Le coût humain de la chute :  
1/3 des personnes de + de 65 ans tombent chaque année ;  
• 9334 de ces personnes décèdent chaque année (France métropolitaine) ;  
• 41% subissent une hospitalisation.

Le prix mensuel médian d'une place en EHPAD est de 1949€.  
Le coût des séjours hospitaliers liés aux chutes est estimé à 135 millions€ avec un coût médian par hospitalisation liée à une chute de 4184€.

## Les coûts moyens du programme d'éducation

• Investissement de départ **2 200€** pour former une équipe de 10 professionnels et disposer du matériel pédagogique.

• Pour chaque locataire :  
**COÛT MOYEN** : 7 235€ travaux + 500€ coût pédagogique (ergothérapeute) = 7 735€ ;  
**FINANCEMENT PROBABLE** : 6 511€ ;  
**COÛT FINAL ESTIMÉ** : **1 223€/locataire**.